En vertu de l'article 9 du Code civil « Chacun a droit au respect de sa vie privée».

Ainsi, toute personne dont la vie privée/intime est exposée sur Internet, notamment par un tiers sans le consentement de l'intéressé, pourra obtenir réparation du préjudice subi par des dommages et intérêts et/ou demander le retrait immédiat du contenu litigieux diffusé.

De ce fait, l'Etoile Parignéenne <u>interdit toutes photos et vidéos dans la salle Ouranos</u>, hormis lors des spectacles tels que le gala, les compétitions et les évaluations du club.

